



# Réforme des rythmes scolaires

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion publique du vendredi 23 mai dernier, nous vous avons proposé, **à travers un questionnaire**, de nouveaux horaires au plus près de ce que préconisent les chronobiologistes.

Vous pouviez également choisir entre le samedi matin ou le mercredi matin comme matinée supplémentaire.

**Vos réponses ont fait apparaître une très nette préférence pour le mercredi matin afin de maintenir deux jours consécutifs de fin de semaine.**

Suite au conseil d'école extraordinaire du mardi 3 juin, les représentants des parents d'élèves ainsi que la quasi totalité des enseignants se sont prononcés en faveur du maintien des horaires décidés l'an dernier, à savoir :

- Lundi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Mardi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Mercredi : 8h30-11h30
- Jeudi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30
- Vendredi : 8h30-11h30/13h30-15h45 puis TAP de 15h45 à 16h30

**Au regard de la démocratie participative initiée par la municipalité en place**, nous appliquerons donc ces horaires dès la rentrée 2014-2015.

Nous tenions à vous remercier pour le temps que vous avez pris à répondre au questionnaire et aux remarques que vous avez faites.

Saint-Benoît-de-Carmaux, le 12 juin 2014  
La Commission Enfance, enseignement, jeunesse